

-REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2018- COMPTE-RENDU

Le mercredi 14 novembre 2018, le Comité Syndical s'est réuni au Château de Chazey-sur-Ain, siège du Syndicat Mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain. 44 délégués étaient présents. Monsieur Jacques BERTHOU a été élu secrétaire de séance.

<p>Sont présents :</p> <p><u>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTIERE (à Montluel)</u> Gérard BOUVIER, Maire de Balan Francis SIGOIRE, Maire de Beligneux François DROGUE, Maire de la Boisse Andrée RACCURT, Représentante de Bressolles Philippe GUILLOT-VIGNOT, Représentant de Dagneux Bertrand GUILLET, Représentant de Montluel Marc GRIMAND, Maire de Pizay Daniel CHABERT, Représentant de Sainte-Croix</p> <p><u>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU</u> Joël AUBERNON, Représentant de Beynost Jacques BERTHOU, Représentant de Miribel André GOY, Représentant de Tramoyes Xavier DELOCHE, Maire de Tramoyes</p> <p><u>COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DE L'AIN PAYS DU CERDON</u> Jean-Marie BILLET, Représentant de Cerdon Yves PERRET, Représentant de Challes-la-montagne Alexis BALIVET, Représentant de Mègnat Alain SICARD, représentant de Neuville-sur-Ain Gérard GUICHARD, Maire de Pont d'Ain Gilles MAJORCZYK, Représentant de Priay Béatrice DE VECCHI, Maire de St Alban Jean-Michel BOULME, Représentant de Serrières-sur-Ain Pierre DULAURIER, Maire de Varambon</p> <p><u>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN</u> Marie-Christine BARILLOT, Représentante d'Ambronay Marie-Françoise VIGNOLLET, Représentante de Bettant Daniel MARTIN, Maire de Blyes Patrice FREY, Représentant de Bourg-Saint-Christophe Christian LIMOUSIN, Maire de Douvres Andrée BOZON, Représentante de Faramans Raymond DESSEIGNE, Représentant de Lagnieu</p>	<p>Simon ALBERT, Maire de Lhuis Jean-Jacques LANDRIEUX, Représentant de Lhuis Jean-Paul BIGLIA, Maire de Lompnaz Franck PLANET, Représentant de Loyettes Jean MARCELLI, Maire de Marchamp Elisabeth LAROCHE, Représentante de Meximieux Gilbert BABOLAT, Représentant de Montagnieu Christian RAVET, Représentant d'Oncieu Evelyne REYMOND-BABOLAT, Maire d'Ordonnaz Martial MONTEGRE, Maire de Sault-Brénaz Paul ROUSSET, Représentant de Souclin Pascal COLLIGNON, Maire de Saint-Denis-en-Bugey Jacqueline SELIGNAN, Maire de Saint-Eloi Georges BALUFIN, Représentant de Saint-Maurice-de-Gourdans Gilbert BOUCHON, Maire de Saint-Rambert-en-Bugey Marc PERROT, Maire de Tenay Françoise VEYSSET, Maire de Vaux-en-Bugey Rita ERIGONI, Représentante de Villieu-Loyes-Mollon</p> <p style="text-align: center;">Sont excusés :</p> <p>CCPA : Madame BLANC FALCON - Messieurs DEYGOUT – CABASSUT – DELMAS – SOUCHON – SALVADORI – BOEGLIN – VERNAY – BEGUET – HERMAN – VENET – GOUDARD – MORIN – ROLLAND – LONGATTE 3CM : Messieurs MEANT – RAPHANEL – BATTISTA CCMP : Messieurs PROTIERE – GADIOLET CCRAPC : Mesdames GOY-CHAVENT - MOLLIE - Monsieur POUPLIER</p>
---	--

Madame Jacqueline SELIGNAN remercie l'ensemble des membres présents, cite les personnes excusées, puis rappelle l'ordre du jour de la séance.

DELIBERATION N°1 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019 ET RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

La présidente commence par présenter le rapport d'orientation budgétaire 2019 (figurant en annexe à ce compte-rendu) reprenant le tableau de l'évolution des dépenses et recettes en fonctionnement et en investissement des années 2012 à 2017 ; et termine par les orientations budgétaires prévues par le syndicat mixte BUCOPA pour l'année 2019.

Elle explique que la mise en œuvre des grandes orientations du SCoT approuvé le 26 janvier 2017 conduisent le syndicat mixte BUCOPA à investir dans les domaines suivants :

- la poursuite de la mission engagée en collaboration avec le CAUE pour la définition d'une charte de qualité architecturale et paysagère,
- la définition d'outils de suivi et d'évaluation du SCoT.

D'autres dépenses sont également à prévoir :

- la refonte du site internet.

Les autres dépenses prévues sont récurrentes, elles concernent notamment des participations à l'Inter-SCoT de l'aire métropolitaine lyonnaise et à la fédération nationale des SCoT.

Il est par ailleurs envisagé d'organiser un séminaire au printemps 2019 sur la thématique des transports et de la mobilité qui nécessitera un budget d'environ 3 500 €.

Les orientations budgétaires 2019 sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée.

Philippe Guillot Vignot évoque la nécessité que le syndicat mixte du SCoT devienne la scène de débat et de médiation entre les intercommunalités qui le composent en matière de stratégie de développement économique.

DELIBERATION N°2 – POURSUITE DU POSTE DE L'ASSISTANTE EN 2019 AUPRES DE L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE PEROUGES BUGHEY PLAINE DE L'AIN

Dans la continuité de l'année 2018, il est proposé que l'assistante employée par le syndicat mixte BUCOPA continue sa mise à disposition auprès de l'office de tourisme communautaire Pérouges Bugey Plaine de l'Ain durant l'année 2019, pour moitié de son temps de travail (soit 45 %). A cette fin, une convention de mise à disposition sera signée entre les deux parties, le syndicat mixte restant l'employeur unique de l'assistante.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'ensemble des membres présents.

DELIBERATION N°3 – RAPPORT EGALITE HOMMES / FEMMES

Madame la Présidente présente le rapport sur l'égalité femmes/hommes, rapport rendu obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 20 000 habitants depuis le 1^{er} janvier 2016.

La répartition reste la même, à savoir un homme en filière technique et une femme en filière administrative qui ont suivi respectivement pour l'un en octobre 2017, une journée d'actualité « de la mise en œuvre à l'évaluation du SCoT, outils et postures » ; et pour l'autre en 2018, une formation de 3 jours sur la « gestion de la paie » et une formation de ½ journée sur le « prélèvement à la source ».

Ce rapport est validé à l'unanimité par l'assemblée.

DELIBERATION N°4 – ACCUEIL DE STAGIAIRE POUR 2019

Madame la Présidente rappelle que le syndicat mixte BUCOPA peut être amené à accueillir des stagiaires pour aider et seconder les agents dans le cadre de leurs missions et aussi pour leur permettre d'enrichir leurs expériences professionnelles.

Les frais de déplacements pourront être remboursés et une indemnité de fin de stage éventuellement allouée.

Les membres du comité syndical acceptent à l'unanimité cette délibération.

La séance est levée à 20h00.

La Présidente invite les participants à poursuivre la discussion autour du verre de l'amitié.